

Résultats Financiers

Au 30 Juin 2019

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, actifs disponibles à la vente, et instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes.
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers, notamment les immeubles de placement et les immobilisations corporelles et incorporelles.

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions à usage administratif :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, pré-cablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Immeubles et constructions à usage touristique :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvres terrassement, structure métallique	50
Catégorie B	Menuiserie, revêtement, cloisons amovibles et aménagement extérieurs	15
Catégorie C	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, équipements cuisines, étanchéité, électricité	10
Catégorie D	Équipements hôteliers, mobiliers, équipements piscine, peinture	5

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

Les taux d'amortissements retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

Les biens faisant l'objet de contrats de location simple ne sont pas comptabilisés à l'actif. Les loyers constituent une charge.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019.

IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière.

Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
 - d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.
- La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition :

Pour la transition, le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective modifiée.

La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat).

La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019. Il n'y a aucun impact sur les capitaux propres, pas d'années comparatives, pas de comptes pro-forma.

Exemptions d'utilisation :

- Le Groupe CIH a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :
- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD).

Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.

Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

- Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
- Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
- Soit vendre l'actif (HTS : Held For Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

Dépréciation des actifs sous IFRS9

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit.

Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument. Elle propose donc un modèle de dépréciation en 3 temps par phases appelées communément « Buckets » :

- Bucket 1 (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- Bucket 2 (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- Bucket 3 (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
 - ou
 - une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante
- Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- prime de fin de carrière ;
- prime d'ancienneté ;
- indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini. La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1er Janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	30-Juin-19	31-Décembre-18	30-Juin-19	31-Décembre-18
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	5,40%	5,30%	4,80%	4,80%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2049	2042	2049	2042
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,1% et 1,4%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Première application d'IFRIC 23 :

Applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019**PROVISIONS**

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES**Produits des autres activités**

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelière des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajustés des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des

éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure « Entité Structurée » : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts. Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams..

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit :

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 30/06/2019*
Créditlog III	Prêts hypothécaires	2008	1 500	366,2
Créditlog IV	Prêts hypothécaires	2014	1 200	244,7

* En millions de dirhams

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC et Maroc Leasing) ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques du CIH s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités du CIH et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

• La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

• Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.

- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.

- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par le CIH s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière du CIH. Il arrête les orientations stratégiques du CIH et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale du CIH et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques du CIH à travers notamment le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition du CIH aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures

internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction des Risques, la Direction des Engagements et l'entité Contrôle Permanent sont rattachées à La Gestion Globale des Risques et du Recouvrement.
- L'entité ALM est rattachée au Pôle Finances.
- Les entités Contrôle Permanent et Lutte Anti Blanchiment sont rattachées au Pôle Conformité et Contrôle Permanent.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée à la DSI.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Générale

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité du Contrôle Interne ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité de Conformité ;
- Le Comité des risques opérationnels.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, le CIH a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration du CIH.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques du CIH. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

Le CIH a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet au CIH de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, le CIH a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, d'une grille de notation pour les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Ces modèles sont utilisés aussi pour la revue annuelle des portefeuilles.

Pour les risques opérationnels, Le CIH a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Le CIH a mis en place des limites pour les risques de crédit, de marché, de taux et de liquidité.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'exploitation (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Eléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

Le CIH a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadrées par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants:

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;

- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par ensemble de politiques risques organisées en une politique risque mère et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risque opérationnel, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Charte des risques sensibles.

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comités Banques de l'Entreprise
 - Comité Banque de l'Immobilier
 - Comité Banque de Détail
 - Comité Stratégique
 - Comité des Engagements
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de provisionnement
 - Comité grands risques
 - Comité risques sensibles
 - Comité de pilotage risque de crédit
 - Comité Management des risques.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques.

d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH Bank est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose en outre sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De part l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé. La banque vise à généraliser cette approche aux autres activités.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi au niveau central des engagements de la banque est assuré par la Direction des Risques et la Direction des Engagements.

Pour assurer le suivi des engagements, la Direction des Engagements est supportée par les entités :

- La Direction des risques : suivi sur base agrégée
- La Direction des Engagements : suivi des engagements
- En plus des 3 banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de la Promotion Immobilière et Banque de l'Entreprises.

Le suivi, sur base agrégée, du risque de crédit est assuré par la Direction des Risques, au travers des entités suivantes : « Modélisation, Notation interne et reporting risque de crédit », et « Reporting réglementaire fonds propres et ratio de solvabilité ».

Pour assurer le suivi des engagements, la Direction des Engagements est supportée par les entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, Analyse du risque de contrepartie, Pilotage du risque de contrepartie, Expertise et suivi technique des projets immobiliers.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les trois segments Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de la Promotion Immobilière et Banque de l'Entreprises assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central

est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La renatation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reporting sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, et la Promotion Immobilière.

Toutefois, afin de couvrir tout le périmètre par le système de notation et accompagner le développement de la banque, les modèles de notation pour les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit sont mis en place en S2 2018 et seront déployés en 2019.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'expert et est actuellement en cours d'audit et de mise à jour avec la contribution d'un cabinet externe.

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque sur la base des données mises à jour mensuellement.

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'expert et fait l'objet d'audit et de mise à jour périodique. Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, et de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité, de son comportement et l'historique de la relation avec la banque. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Le modèle de notation de la Promotion immobilière est à dire d'expert. La note étant la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renatation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Les dossiers sont notés et par les commerciaux et par les équipes engagements, et sont validés par les comités compétents.

La dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en buket 2 et buket 3 selon la norme IFRS 9.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction des engagements lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus du Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limité de contrepartie (activité de marché).

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction des Engagements procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit devenus sensibles sont recensés trimestriellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis, alimentant la Watch-List des risques sensibles de la Banque. Ils font l'objet de fiches établies par les métiers et sont présentés par ces derniers à un Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité de suivi des Affaires Spéciales et le Comité de Suivi du recouvrement amiable et contentieux.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risque significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, Banque de l'Immobilier, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées. Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit,

s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune des dites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement;

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex: incidents de paiement) ou externe (ex: Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...); L'avis réservé ou défavorable du Pôle Risques/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Il est passé de brut de 15 Milliards de Dirhams à fin 2004 à 3,9 milliards de Dirhams au 30 Juin 2019.

Le taux de CES s'établit à 7,25 % au 30 Juin 2019. (En créances nettes d'agios réservés).

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

- La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous ;
- L'approche par les processus et l'unicité du référentiel ;
- Articulation des contrôles ;
- La hiérarchisation des risques opérationnels ;
- La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus ;
- Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante ;
- La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé ;
- Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable.

Un reporting est adressé régulièrement au Comité Risques Opérationnels, au Comité Management des Risques et au comité Risques, ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison de la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques rattachée au Pôle Risques est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

Ce processus est intégré dans un progiciel qui est déployé depuis début 2011.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents

La collecte des incidents inclut, d'un côté, les incidents à impact financier notamment sur la base des pertes, des charges courantes et non courantes et des mouvements opérés sur les provisions. Ainsi que les incidents à impact d'image notamment sur la base de l'analyse des réclamations clients selon une vision risque opérationnel.

Collecte des Indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à postériori) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place ;

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Cette cartographie a fait l'objet d'une mise à jour en 2017 pour l'ensemble des processus métiers. La refonte de la partie concernant les processus de support et de pilotage est achevée en 2018.

CIH BANK a finalisé la mise à jour de sa cartographie risques opérationnels en avril 2017 pour l'ensemble des processus métier. Ce dispositif permet de fiabiliser les risques opérationnels déjà inventoriés, en intégrant les contrôles visant à la maîtrise, d'identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi et d'intégrer de nouveaux risques liés à l'évolution de l'activité du CIHBANK.

Le livrable de cette mise à jour contient :

- La description des processus ;
- Les risques opérationnels ;
- Les types de risques opérationnels ;
- Les types d'impacts détaillés ;
- Les contrôles de premier et deuxième niveau ;
- L'évaluation des risques bruts (historique, projective, et prudente);
- L'évaluation des dispositifs de contrôles associés à chaque risque ;
- L'évaluation des risques résiduels.

Les risques forts et majeurs font l'objet d'un suivi à travers des plans d'atténuation.

Couverture des processus comptables par le dispositif de gestion des risques opérationnels

Les processus comptables font partie du périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels et sont revus en T3 2018 ainsi que par le dispositif de contrôle permanent.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment :

Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier aux faiblesses constatées

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités risque opérationnel et comité risques.

g. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action documenté, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

III. RISQUE DE MARCHE

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK met actuellement en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de change, et de contrepartie.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK prévoit les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH Bank, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-2.5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 15 Janvier 2018.
- Portefeuilles Compte Propre : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de marché sont organisées autour de trois entités distinctes :

- Le Front Office (Salle Des Marchés) : la Direction Marché des capitaux est rattachée à la Banque de Financement et d'investissement ;
- Le Middle office : rattaché à la Direction des Risques ;
- Le Back Office : rattaché à la Direction Flux et traitements ;
- Direction des risques/risque de marché.

Rôle de la Salle Des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

Rôle de la Direction des Risques

En plus des actions réalisées par le middle office, notamment le contrôle des résultats et des opérations effectuées par la Salle des Marchés (procédures, réglementation, etc...), du suivi des limites et production des reporting réglementaires et internes et la production des alertes, la Direction des Risques est en charge de l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières. CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle. CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Marchés des Capitaux (Salle des Marchés), revu par la Direction des Risques et par le Comité de Trésorerie et de Placements puis validé par le Comité des Engagements. Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion des risques de marché

CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation dont l'encours est de 5, 892 Mds DH au 28/06/2019.
- Un portefeuille d'investissement dont l'encours est de 687, 58 M DH au 28/06/2019.
- Un portefeuille de placement dont l'encours est de 54,98 M DH au 28/06/2019.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif du Pôle finances.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable. Ils sont suivis au quotidien par le front Office et le middle Office. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse des placements.

Aussi, un suivi de la position de change de la banque est-il effectué régulièrement par rapport au seuil réglementaire requis pour le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de change.

Des limites de contrepartie sont fixées pour le dirham, le change au comptant, le change à terme et la position de change. Les limites sont suivies et contrôlées par le Middle Office.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 4ème trimestre affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La VaR moyenne à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 2.607 Millions de dirhams. Le back testing effectué durant le 2ème trimestre 2019 n'affiche aucun dépassement (Avec une perte maximale de 2.67 Millions constatée durant le trimestre).
- **Activité Change** : La VaR moyenne à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 41 000 dirhams. Le back testing effectué durant le 2ème trimestre 2019 soulève 1 dépassement (Avec une perte maximale de 129 000 dirhams constatée durant le trimestre).
- **Titres de propriété** : La VaR moyenne à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 3 000 dirhams. Le back testing effectué durant le 2ème trimestre 2019 n'affiche aucun dépassement (Avec une perte maximale de 2 000 dirhams constatée durant le trimestre).

Système de limites :

L'activité de marché est-elle encadrée par des limites réglementaires et d'autres internes :

- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position Globale longue ou courte).
- Limites internes : change en nominal, tailles des portefeuilles, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte STOP loss et STOP win.

Situation des portefeuilles de marché :

- Le Portefeuille de transaction affiche au 28/06/2019 :
 - Le PTF Transaction affiche une PV latente de 39,77 MDH et une MV latente de 21,01 MDH,
 - La sensibilité : Le PTF Transaction affiche une contre - performance de 1.98 % en cas de hausse de la courbe des taux de 100 pb, soit 116 MDH.
 - La durée du PTF : 1,93 ans.
- Portefeuille d'investissement au 28/06/2019 :
 - PV latente: 40MDH;
 - Sensibilité PTF : Le PTF Investissement affiche une contre - performance de 4.13 % en cas de hausse de la courbe des taux de 100 pb, soit 28 MDH;
 - La durée du PTF : 4,03.
- Portefeuille de Placement au 28/06/2019 :
 - MV Latente: 106 KDH,
 - Sensibilité PTF : Le PTF Placement affiche une contre - performance de 0.36 % en cas de hausse de la courbe des taux de 100 pb, soit 195 KDH;
 - La durée du PTF : 0,34 ans.

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : En cours de mise en place pour remplacer le système actuel ARPSON.
- Systèmes des flux de données de marchés et de traitement instantané des opérations.
- Application permettant la saisie et le dénouement des opérations pour le compte de la clientèle.
- SRBM : application qui sert pour les transferts de fond transitant par le compte BAM.
- SWIFT : permet le transfert des devises chez les correspondants.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que le CIH a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites par contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

Evaluation des risques de taux d'intérêt et de liquidité

Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Une distinction est faite également entre la sensibilité CT (maturités inférieures à 1an), la sensibilité MT (maturités entre 1 et 7 ans) et la sensibilité LT (maturités supérieures à 7 ans).

Il se dégage de l'application de cette méthode au 30/06/2019, une sensibilité du bilan de la banque, à une variation de +1% de la courbe des taux, de -425 millions DH soit 7% des fonds propres réglementaires.

Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans) ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité ;
- Ce dernier est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats pour les postes contractuels, et les règles d'écoulement de la liquidité pour les postes non contractuels.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces principales mesures sont les suivantes :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité d'Audit.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

Au 30/06/2019, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires arrêtés sur base consolidée s'établissent à 7 488 MDH contre 7 426 MDH à fin Décembre 2018 soit une hausse de 62 MDH.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 4,2 milliards de dirhams intégrant 3,44 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 946 millions de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 366 millions de dirhams d'intérêts minoritaires.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 299 MDH, la participation mise en équivalence pour 467 MDH, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 326 millions de dirhams et 52 MDH relatives aux ajustements découlant des filtres prudentiels.

Sur les réserves consolidées une déduction de 37 MDH a été opérée et correspond à la Provision pour Risque fiscale imposée par BAM à partir de cet arrêté de Juin 2019.

L'application des dispositions transitoires afférentes aux impacts du FTA de la norme IFRS 9 a généré l'intégration de 138 MDH correspondant à 60% du montant résultant de la différence entre le montant des provisions calculées sous la norme IAS 39 au 31 Décembre 2017 et celui calculé selon la norme IFRS 9 au 01/01/2018.

Avec l'application du lissage de l'impact du FTA de la norme IFRS 9, Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 9,48% au lieu de 8,82%.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 3,26 milliards de dirhams composés d'emprunts obligataires.

Le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 16,16% contre 15,86% sans l'application du lissage de l'impact du FTA de la norme IFRS 9.

	ENKDH	juin-19
Fonds Propres CET1		3 712 498
Fonds Propres TIER 1		4 226 407
Fonds Propres TIER 2		3 261 947
Fonds Propres Admissibles		7 488 354
Total des Actifs Pondérés		46 346 615
Risques de Crédit pondérés		41 109 024
Risques de Marché pondérés		1 224 962
Risques Opérationnels pondérés		4 012 629
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)		8,01%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)		9,12%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)		16,16%

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 30/06/2019 : (en milliers MAD)

Au 30/06/2019			
D. Emission Tit	Taux	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,7%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	2,97%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	82 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	2,99%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	5,1%	10	350 000

VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS :

VENTILATION DES RISQUES PAR SEGMENT		Montant brut d'exposition (Bilan & HB)	Actifs pondérés après ARC
Risque Crédit	Souverains	10 991 590	-
	Institutions	-	-
	Etablissements de Crédit, assimilés et exerçant les activités connexes	2 592 498	1 296 249
	Entreprises	20 808 420	20 265 490
	Clientèle de Détail	28 702 900	14 541 018
	Autres actifs	5 006 267	5 006 267
	TOTAL	68 101 675	41 109 024
Risque Marché	Risque de Taux d'intérêt	-	1 224 901
	Risque de Titres de propriété	-	61
	Risque Change	-	-
	TOTAL	-	1 224 962
28/12/2018	6,23%	10	150 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Juin 2019 représentent 41,1 milliards de dirhams soit 89% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 3,29 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin Juin 2019, les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 98 Millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 4,01 milliards de dirhams au 30 Juin 2019 pour une exigence en fonds propres de 321 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base sociale son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 25/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 621 Millions de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élevaient à 4,68 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 13,27%.

Projet ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK est en cours de déploiement d'un processus ICAAP permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes.

CIH Bank a lancé courant Mai 2019 un projet de mise en place de ce dispositif. Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH Bank, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH Bank.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH Bank.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH Bank de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH Bank est également en cours de définition de son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque s'exprimera au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque sera de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée ;

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH Bank ;

La finalisation du projet de mise en œuvre du pilier 2 de Bale II ainsi que du Risk Appetite est prévue pour fin 2019.

INFORMATION SUR LE CAPITAL

Le capital social est fixé à la somme de 2 660 808 500 dirhams (Deux Milliards Six Cent Soixante Millions Huit Cent Huit Mille Cinq Cent dirhams) divisé en 26 608 085 (Vingt Six Millions Six Cent Huit Mille Quatre Vingt Cinq) actions, d'une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune, toutes de même catégorie.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES sur l'année 2018

Le Conseil d'Administration décide de proposer à L'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

	2018
Bénéfice de l'exercice	447 020 914
Déduction des pertes antérieures	-
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	447 020 914
Réserve légale (-)	22 351 046
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	470 273 278
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	894 943 146
Nombre d'actions	26 608 085
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	372 513 190
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	522 429 956

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende ordinaire de 14 dirhams par action. Le dividende ordinaire est payable à partir du 2 juillet 2019.

Politique de conformité de l'établissement

En vue de se conformer aux dispositions réglementaires en matière de contrôle interne et de conformité, la banque a mis en place une fonction conformité (Pôle Conformité), relevant de la Direction Générale. Le Pôle Conformité veille au respect des lois, règlements, normes et usages professionnels, règles de déontologie et procédures internes. Ces attributions se présentent comme suit :

- Veille réglementaire ;
- Identification et mise sous contrôle des risques de non-conformité ;
- Agrément de conformité sur les nouveaux produits commerciaux et les nouveaux process de la banque ;
- Obligation de vigilance en matière de prévention du blanchiment des capitaux ;
- Prévention du délit d'initié et des conflits d'intérêts ;
- Relevé des insuffisances identifiées en matière de Conformité et suivi jusqu'à régularisation ;
- Devoir d'alerte ;
- Relations avec les régulateurs pour les aspects relevant de la conformité ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations des instances internes et externes pour les aspects d'ordre réglementaire ;
- Diffusion de la culture de conformité.

Compte tenu de ces attributions, l'organisation du Pôle Conformité comprend trois entités :

- La Direction Conformité Normative ;
- L'entité Contrôle Permanent ;
- L'entité Sécurité Financière.

Le système de contrôle interne de CIH Bank comprend 3 niveaux, à savoir :

Contrôle de 1er niveau consistant dans :

- La Surveillance Permanente ou l'autocontrôle : Ce système de contrôle consiste, en plus des contrôles au fil de l'eau prévus par les notes de procédures, en la réalisation périodique de certaines vérifications effectuées par les opérationnels et leurs hiérarchies au niveau des agences et des entités du siège. Il vise à garantir la régularité et la sécurité des opérations qu'ils réalisent ;
- Les contrôles inter-entités effectués par les entités de back-office et consistent en des vérifications opérées lors des phases initiation ou exécution, et ce avant la prise de décision.

Contrôle de 2ème niveau qui comprend :

- Le contrôle de la conformité réglementaire, assuré par le Pôle Conformité ;
- Le contrôle des Engagements, assuré par la Direction des engagements ;
- La maîtrise et la surveillance des risques bâlois assurée par la Direction des Risques ;
- Le contrôle de la fiabilité et l'exhaustivité des données comptables et financières assuré par la Direction de la Comptabilité ;
- Le contrôle de la sécurité informatique, assuré par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations).

Le 3ème niveau de contrôle incombe à la Direction de l'Audit Interne qui s'assure de la cohérence d'ensemble et de l'efficacité du système de contrôle interne.

Ce dispositif peut être schématisé comme suit :

Nature des contrôles	Niveaux	Acteurs	Objet
Contrôle Permanent	1 ^{er} Niveau	Opérationnels Hiérarchie Back-ogge RSSI	Autocontrôle Contrôle hiérarchique Contrôle inter-entités Risques informatiques
	2 ^{ème} Niveau	Engagement Comptabilité Conformité Risques	Risque Crédit Risque comptables et budgétaires Risque de non-conformité Risque bâlois
Contrôle Périodique	3 ^{ème} Niveau	Audit Interne	Cohérence et efficacité d'ensemble

Source : CIH Bank

VOLET ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

L'éthique et la déontologie représentent un fort engagement collectif chez CIH Bank qui a établi, à cet égard, un code de bonne conduite, mettant en exergue les valeurs à respecter par le personnel et qui ont pour noms : l'intégrité, le professionnalisme, la loyauté, la méritocratie et la solidarité. En plus des règles générales visant à préserver un bon climat social, ce code traite des sujets précis tels que le secret professionnel, la protection des données personnelles, la lutte contre les abus de marché, la gestion des conflits d'intérêts, la prévention du blanchiment de capitaux et la préservation du patrimoine de la banque. Il a été diffusé auprès de tous les employés qui ont signé un acte par lequel ils expriment leur adhésion et s'engagent à observer ses dispositions, et surtout à s'imprégner de son esprit dans leur travail quotidien. Des formations sont également organisées sur ce thème au profit des nouvelles recrues pour leur transmettre les principes fondamentaux qui sous-tendent la vie au CIH Bank et leur assurer une bonne intégration.

De même, en tant que société cotée, CIH Bank a mis en place une charte de lutte contre le délit d'initié, laquelle définit les engagements à la charge des personnes en position d'initiés permanents ou occasionnels, tels que définis par les circulaires de l'AMMC. Les personnes concernées ont reçu ce document et s'engagent, par acte signé, à en respecter la teneur.

Enfin, dans une démarche volontariste et en vue promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence, CIH Bank a soumis depuis 2011 les responsables, à partir du grade de Directeur de Pôle, à la procédure de déclaration volontaire de patrimoine, en vertu de laquelle ils communiquent régulièrement à la Cour des Comptes leurs revenus et leurs biens et avoirs, mobiliers et immobiliers, conformément à la législation en vigueur.

Pour s'assurer de la traduction dans les faits de ces valeurs d'éthique et de déontologie, des dispositifs ont été mis en place. Une entité dépendant du Pôle Conformité est chargée d'animer les activités liées à ce volet, par le truchement d'actions périodiques de sensibilisation. Et pour faciliter la remontée des dysfonctionnements, tous les documents de référence (codes, chartes, politiques, etc.) confèrent au personnel le devoir d'alerte. Sur le plan du contrôle, les responsables sont tenus, dans le cadre de la Surveillance permanente, de remonter au Pôle Conformité les incidents éventuels détectés au cours de la période dans leurs entités respectives. Les dispositifs de contrôle permanent de 2ème niveau, de traitement des réclamations, de Médiation Interne et d'Inspection Générale concourent aussi à la détection éventuelle des comportements déviants qui sont présentés à une structure dépendant de la Direction Générale de la Banque, le Comité administratif, qui prend des sanctions en cas d'irrégularités avérées. L'objectif étant de consolider en permanence notre capital Confiance tant en interne que vis-à-vis de nos clients, de nos autres partenaires et du public.

LUTTE CONTRE LES CONFLITS D'INTERETS

En vue de raffermir les valeurs de transparence, de probité et d'indépendance, CIH Bank a mis en place une charte de lutte contre les conflits d'intérêts qui a été approuvée par son Conseil d'Administration en Mars 2011. Elle matérialise l'engagement de l'ensemble des acteurs de la banque de respecter les règles à même de leur permettre de mieux gérer les situations de conflits d'intérêts.

En application de cette politique, des dispositifs ont été mis en place pour préserver l'indépendance de jugement des administrateurs, des dirigeants exécutifs, des cadres et des employés de la banque.

Sur le plan de l'organisation, un recueil des missions et attributions des entités est mis en place, la règle de séparation des tâches et des responsabilités incompatibles est observée, la collégialité est érigée en tant que principe de base dans la prise de décision et l'indépendance hiérarchique des entités de contrôle est assurée.

Pour ce qui a trait aux procédures, les dispositions légales régissant les conventions réglementées sont strictement observées, la règle du double regard est établie et l'obligation de soumettre la décision à l'échelon supérieur est instituée à chaque fois qu'un employé traite une demande qui le concerne personnellement ou l'un de ses proches.

En ce qui concerne les activités commerciales, des prescriptions strictes sont établies, dont la primauté des intérêts du client sur ceux de la banque ou de l'employé, le droit à l'information, l'égalité de traitement et le respect des lois et des réglementations, des règles d'éthique et de déontologie, des procédures internes et des pratiques de la profession.

De même, le devoir d'alerte est conféré à l'ensemble des employés par les documents de référence de la banque tels que les codes, les chartes et les politiques. Les missions de revue réalisées par les commissaires aux comptes et les contrôles assurés par des entités indépendantes, notamment l'Audit Interne, la Conformité, les Engagements et la Comptabilité, veillent au respect des principes liés aux conflits d'intérêts qui visent à préserver une relation saine de la banque avec tous ses partenaires et favoriser ainsi la création de richesses de façon loyale et pérenne, au profit de toutes les parties.

Dispositif de Gouvernance de CIH BANK

• La transformation juridique de CIH Bank en Société Anonyme à Conseil d'Administration, au lieu et place de la SA à Directoire et Conseil de Surveillance, à partir du 28 mai 2009 par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2009 ;

• La décision du Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Président Directeur Général.

Dans ce sillage, le Conseil d'Administration du 25 Novembre 2009 a :

- Défini la composition des comités techniques émanant du Conseil d'Administration :
 - Comité de Nomination et de Rémunération ;
 - Comité Stratégique ;
 - Comité d'Audit.
- Approuvé un partage de délégations de pouvoirs de décision entre le Comité Stratégique et le Président Directeur Général, en matière :
 - D'octroi de crédit ;
 - D'investissement ;
 - De traitement amiable et transactionnel des dossiers des créances en souffrance ;
 - De cession des actifs immobiliers.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juin 2010, CIH Bank a présenté son dispositif cible de gouvernance d'entreprise, en complément du plan stratégique 2010-2014.

Ce dispositif vise à doter la banque d'un système de gouvernance conforme aux normes légales et réglementaires et aligné sur les meilleures pratiques, dans le but d'en faire un facteur clé de succès pour la réalisation d'une croissance saine et sécurisée de la banque, conformément à ses objectifs stratégiques.

Le dispositif de gouvernance d'entreprise s'articule autour de 4 modules :

- Module 1 : Organisation – Missions et attributions – Fiches de poste
- Module 2 : Système de décision et de délégation des pouvoirs
- Module 3 : Gestion collégiale
- Module 4 : Supervision et pilotage

Par ailleurs, et pour permettre d'assurer un suivi du déploiement de ce dispositif cible de Gouvernance d'entreprise, une « Matrice cible de gouvernance d'entreprise » a été définie.

Cette matrice est mise à jour annuellement pour mesurer l'écart entre les travaux réalisés et le dispositif cible de Gouvernance d'Entreprise.

I. Organisation – Manuel des missions et attributions

1. Organisation

La nouvelle organisation de CIH BANK a été déclinée début 2010. Elle s'est traduite par :

- La création de 3 métiers commerciaux :
 - La Banque des Particuliers et des Professionnels ;
 - La Banque de l'Immobilier ;
 - Et La Banque de l'Entreprise.
- La restructuration de la fonction recouvrement ;
- Le rattachement au Président Directeur Général des fonctions de contrôle, Capital Humain, communication et marketing, qualité et Gouvernance ;
- Le rattachement au Directeur Général Délégué des fonctions risques, finances et support.

2. Manuel des Missions et Attributions

Ce manuel est le complément de l'organisation en vigueur. Il définit le rôle, les attributions et les responsabilités des différentes structures de la banque en vue d'une meilleure complémentarité et d'une plus grande synergie.

Les missions se déclinent en attributions d'ordre général et en attributions spécifiques à chaque entité, compte tenu du rôle qu'elle est amenée à jouer dans le modèle opérationnel de la banque.

Les attributions générales consistent en un certain nombre de principes qui concernent l'ensemble des Responsables, indépendamment de leurs fonctions propres : il s'agit de principes communs, relatifs au management de l'entité d'une façon générale (Réalisation des objectifs, gestion des équipes, respect des saines pratiques de gestion, relations avec les autres entités, qualité de service rendu à la clientèle de façon directe ou indirecte, etc.).

Les attributions spécifiques ont trait à chaque entité en particulier, compte tenu de son périmètre d'intervention et de la particularité du métier concerné.

Le manuel des missions et attributions constitue le cadre dans lequel s'exercent les délégations de pouvoirs conférés dans le système délégataire de la banque (voir module 2 ci après) . Il est périodiquement mis à jour en fonction de l'évolution de l'organisation de la banque.

Ce manuel est complété par un manuel des « Fiches de poste » qui décline les attributions au niveau le plus détaillé: le poste de travail.

II. Système de Décision et de Délégation des Pouvoirs

Le Système Délégataire décrit l'ensemble des délégations de pouvoirs conférées aux mandataires de la banque. Il est régi par un certain nombre de principes qui ont présidé à son élaboration et qui en précisent les modalités d'exécution.

Le système de décision a pour objectif de sécuriser le processus décisionnel de l'entreprise en veillant à trouver un juste équilibre entre:

- l'impératif de conférer aux mandataires une marge de manœuvre décisionnelle, notamment en matière d'engagements pris à l'égard des tiers, au nom de l'entreprise, pour permettre la réalisation des objectifs commerciaux;
- l'impératif de sécuriser les engagements de l'entreprise en introduisant des jalons appropriés pour le contrôle a priori ou a posteriori des risques induits par ces engagements.
- Le système de décision est un élément du dispositif du contrôle interne de l'entreprise.

- La délégation de pouvoirs émane du Président Directeur Général. Elle est conférée à titre intitue personae au mandataire concerné ;

- Elle fait l'objet d'une formalisation écrite en vue d'en préciser l'étendue et faciliter le contrôle de son exercice ;

- Elle doit être exercée par le mandataire, dans le cadre de ses attributions, en toute responsabilité, diligence et vigilance pour servir au mieux les intérêts de la banque ;

- La délégation est déclinée pour chaque ligne métier de la banque comme suit :

- Les pouvoirs de la Banque des Particuliers et des Professionnels ;
- Les pouvoirs de la Banque de l'Immobilier ;
- Les pouvoirs de la Banque de l'Entreprise ;
- Les pouvoirs en matière de recouvrement ;
- Les pouvoirs en matière d'achats ;
- Les pouvoirs des autres entités du siège ;

- Les délégations de pouvoirs se décomposent en 3 catégories.

Les pouvoirs de décision

- La délégation de pouvoirs de décision est conférée dans le cadre de limites internes, en fonction du domaine d'activité concerné ;

- La délégation des pouvoirs de décision est exercée par le délégataire soit directement, soit dans le cadre de comités prévus à cet effet et ce, conformément aux règles de prise de décision spécifiques à chaque domaine d'activité ;

- En cas d'absence d'un mandataire, ses pouvoirs sont exercés par un intérimaire nommé et formellement désigné, ou à défaut par son supérieur hiérarchique direct.

Les pouvoirs de signature

- Les pouvoirs de signature portent sur la signature d'actes engageant la banque vis-à-vis des tiers ;

- Ces pouvoirs s'exercent dans le strict respect des pouvoirs de décision dont ils constituent la formalisation et auxquels ils ne se substituent pas ;

- Les pouvoirs de signature doivent être exercés dans le respect de la règle de la double signature des mandataires habilités.

Les pouvoirs de représentation

- Les pouvoirs de représentation visent à permettre à des responsables de la banque de la représenter vis-à-vis des tiers ;

- Toute opération de représentation non prévue dans les recueils des pouvoirs doit faire l'objet d'un acte de pouvoir spécial émanant du Président Directeur Général ou d'un Directeur Général Délégué.

III. Gestion collégiale (les comités internes)

• La gestion collégiale se matérialise à travers la création d'un certain nombre de comités internes à la banque.

• Ces Comités sont des instances d'échange d'informations et de prise de décisions, élargies aux responsables métiers concernés par les sujets traités ;

• Ils sont présidés par le Président Directeur Général, ou par tout autre Responsable de la banque désigné par lui ;

• Les Comités sont régis par des Chartes qui en précisent les domaines de compétence, les attributions, la composition et les règles de fonctionnement ;

• Chaque comité est animé par une Direction métier qui en assure le secrétariat ;

• La planification et la coordination entre les différents comités sont assurées par le Secrétariat Général Groupe.

En fonction de leurs compétences, les Comités internes sont regroupés comme suit :

- Les Comités de Supervision
- Les Comités de Gestion Opérationnelle
- Les Comités par Pôles Métiers
- Les Comités Régionaux
- Les Comités prévus par le Code du Travail

Gestion collégiale - Comités de supervision

Comités	Mission	Fréquence
Comité de Direction Générale	Cadre d'informations, d'échange et de concertation entre les principaux responsables de la banque, portant sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la politique générale de la banque	Hebdomadaire
Comité Commercial	En charge de valider les plans d'actions commerciaux de la Banque des particuliers et des Professionnels en fonction de l'évolution des orientations stratégiques et de l'environnement concurrentiel. Assure le suivi des réalisations commerciales. Ce Comité se réunit trimestriellement avec la présence des Directeurs Régionaux.	Hebdomadaire/ Trimestriel
Comité Organisation et Système d'information	Assure le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la banque en matière de Système d'Information ;	Mensuelle
Comité de Management des Risques	En charge du suivi des risques de la banque, notamment les risques de crédit, de marché, risques opérationnels...	Trimestrielle
Comité de Contrôle Interne	Vérifie la correcte couverture du périmètre de CIH BANK et de ses filiales par le dispositif de contrôle interne.	Trimestrielle
Comité de suivi des Affaires Spéciales	Examine l'évolution du recouvrement des clients contentieux historiques de la banque.	Mensuelle
Comité de suivi du recouvrement et du contentieux	Examine l'évolution de l'activité de Recouvrement des créances en situation contentieux ou amiable	Trimestrielle
Comité Qualité	Veille au respect des normes qualités, instituée par la banque.	Trimestrielle

Gestion collégiale - Comités Risques

Comités	Mission	Fréquence
Comité des Engagements	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes et le réaménagement des conditions de prêts.	Hebdomadaire
Comité de Recouvrement	Statue sur les propositions de plans d'apurement, de règlements transactionnels, de restructurations, des créances en recouvrement amiable ou judiciaire	Hebdomadaire
Comité de pilotage des risques de crédit	Il valide les principaux indicateurs de mesure des risques de crédit qui lui sont proposés par la Direction des Risques.	Trimestrielle
Comité des grands risques	Examine l'exposition aux grands risques au regard des engagements globaux ;	Trimestrielle
Comité des risques opérationnels/Conformité	En matière de risques opérationnels, il a pour objet d'identifier les risques opérationnels et valider l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour assurer leur gestion. En matière de conformité, il est en charge de l'élaboration de la politique Conformité de la banque et du suivi du risque de non-conformité.	Trimestrielle
Comité de Suivi des risques sensibles	Il examine la situation des clients (ou groupe de clients), non contentieux repris dans la watch-list et qui présentent des critères de dégradation de la qualité des risques.	Trimestrielle
Comité de provisionnement	En charge d'examiner les dotations aux provisions du trimestre et de l'exercice.	Trimestrielle
Comité ALM	En charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion Actif- Passif	Trimestrielle

Gestion collégiale - Comités de gestion

Comités	Mission	Fréquence
Comité Administratif	En charge de la définition, de la mise en place et de l'évaluation de la politique générale de l'institution tant en matière de ressources humaines et de gestion du patrimoine, qu'en matière de moyens généraux nécessaires au développement de l'institution aussi bien sur les plans quantitatif que qualitatif.	Hebdomadaire
Comité Produits	statue sur les nouveaux produits et services à mettre en place dans le cadre du développement des activités de la banque.	Trimestrielle
Comité de Trésorerie	En charge du suivi de la gestion de la trésorerie de la banque.	Hebdomadaire
Comité de suivi des opérations d'assainissement	En charge du suivi du plan d'assainissement du passif de certaines activités, notamment dans les domaines suivants : garanties, suspens, comptes en sommeil.	Trimestrielle
Comité de suivi des Activités Non Bancaires	Ce Comité est une instance en charge du suivi des activités non bancaires de la banque.	Trimestriel

Comité Gestion Relation Clientèle	A pour mission de veiller sur l'efficacité du processus de traitement des réclamations de la clientèle et l'amélioration des processus qui sont à leur origine.	Mensuel
Comité PHE	Il statue, dans le cadre des limites de compétence fixées en matière de cession du patrimoine hors Exploitation relevant de son domaine de compétence. Il donne un avis sur les propositions d'acquisition de gages.	A la demande
Comité Multi canal	A pour objectif d'assurer le suivi et la coordination des travaux de mise en œuvre de la stratégie « multi-canal » de CIHBANK.	Mensuel

Gestion collégiale - Comités délégués des Pôles Métiers

Comités	Mission	Fréquence
Comité de Crédit Banque des Particuliers et des Professionnels	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts de la clientèle des Particuliers et professionnels, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Immobilier	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des promoteurs immobiliers et ce, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Entreprise	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des entreprises et ce, dans et ce, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité Central de Recouvrement	Statue dans le cadre des limites de compétences fixées par le système de délégation sur les propositions de plans d'apurements, de règlements transactionnels, de restructurations des créances en recouvrement amiable ou judiciaire	Hebdomadaire
Comité des Prêts au Personnel	Statue, dans le cadre des limites de compétence fixées par le Président Directeur Général et conformément aux règles et normes en vigueur, en matière de prêts accordés au personnel en activité.	Hebdomadaire

Gestion collégiale - Comités Régionaux

Comités	Mission	Fréquence
Comité Régional	Assurer le suivi des réalisations commerciales régionales ; Traiter toute question d'ordre administratif ou logistique relatives à la région ; Surveiller l'évolution des créances relatives aux dossiers de crédits de la région.	Mensuelle
Comité de Coordination Régionale	Développer la synergie et la complémentarité régionale entre les différents métiers commerciaux de la banque (Banque des Particuliers et professionnels/Banque de l'Immobilier/Banque de l'Entreprise).	Hebdomadaire
Comité Régional de Crédit	Traitement des crédits relevant de la compétence du Directeur Régional.	Quotidienne

IV. Supervision et pilotage

Le dispositif de supervision et de pilotage est composé des organes sociaux de la banque qui sont :

- Le Conseil d'Administration
- Les comités techniques émanant du Conseil d'administration
- La Direction Générale de la banque

En sus des dispositions légales et réglementaires précisant les attributions et les responsabilités de l'organe d'Administration et de l'Organe de Direction, le Conseil d'Administration du 18 Décembre 2013 a adopté les documents suivants :

- La déclaration de Gouvernance d'Entreprise,
- Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration ;
- Les chartes des comités techniques émanant du Conseil d'Administration ;
- La charte de l'Administrateur.

Ces documents ont été actualisés par le Conseil d'Administration du 22 Février 2017.

V. Structure des organes de gouvernance

a. Conseil d'administration

Mission

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil peut constituer en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Composition du Conseil d'Administration au 30 Juin 2019

Fonction	Nom et fonction	Date de nomination	Fin du Mandat
Président	M. LOTFI SEKKAT Président Directeur Général de CIH Bank	11/06/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
Administrateurs	M. Abdellatif ZAGHNOUN Directeur Général de la CDG	11/03/2015	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Yassine HADDAOUI Directeur de Pôle Stratégie et Développement de la CDG	22/02/2017	AGO statuant sur les comptes 2020
	Mme Latifa ECHIHABI Secrétaire Général de la CDG	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Khalid EL HATTAB Directeur Pôle Finances de la CDG	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2019
Administrateurs	M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	07/10/2009	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Mustapha LAHBOUBI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG	25/11/2010	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	17/12/2014	AGO statuant sur les comptes 2019
Administrateurs Indépendants	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	23/03/2011	AGO statuant sur les comptes 2022
	Mme Amina BENKHADRA Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines	14/12/2016	AGO statuant sur les comptes 2021

b. Comités émanant du conseil d'administration

Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance

Missions

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.

Composition

Membre*	Fonction
Abdellatif ZAGHNOUN	Président du Comité - Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 30 Juin 2019

Ce comité a tenu une réunion au cours de laquelle il a examiné la rémunération des dirigeants de la banque.

Comité stratégique

Missions

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité a pour mission de proposer au Conseil d'Administration les éléments de réflexion et d'orientation concernant le positionnement de la banque, les marchés recherchés, les métiers exercés, la vision stratégique et les objectifs stratégiques.

Conformément à sa charte, le Comité Stratégique a les attributions suivantes :

- Statuer sur les dossiers dépassant les pouvoirs du Président Directeur Général en matière de crédit, de recouvrement, d'acquisition et de cession d'actifs.
- Donner un avis sur les questions relevant de la stratégie de l'entreprise : refinancement, développement de nouvelles activités...
- Examiner l'évolution de l'activité de l'entreprise : suivi des indicateurs de réalisation du budget, veille concurrentielle...

Le Comité Stratégique se réunit mensuellement et à chaque fois que nécessaire.

Composition :

Membre*	Fonction
M. Lotfi SEKKAT	Président du Comité - Président Directeur Général de CIH Bank
Mme. Latifa ECHIHABI	Membre du Comité - Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Yassine HADDAOUI	Membre du Comité - Directeur de Pôle Stratégie et Développement de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Mohammed Hassan BENSALAH	Membre du Comité - Président Directeur Général de HOLMARCOM
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 30 Juin 2019

Comité d'audit

Missions

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de Contrôle Interne et de la conduite de l'activité de l'Audit. Il veille également à l'intégrité de l'information financière diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliqués pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.

Le Comité d'Audit prend en charge tous travaux relevant de son périmètre d'activité qui lui seraient confiés par le Conseil d'Administration et toute question jugée importante par le Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit est l'intermédiaire privilégié entre les différents intervenants dans le processus de contrôle et de surveillance de l'établissement.

Composition :

Membre*	Fonction
M. Khalid EL HATTAB	Président du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de Caisse de Dépôt et de Gestion
Mme Amina BENKHADRA	Membre du comité - Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines

* Au 30 Juin 2019

Comité des Risques

Mission

Le comité des Risques qui se tient au moins quatre fois par an, est chargé de :

- Conseiller le Conseil d'administration concernant la stratégie en matière de risques et le degré d'aversion aux risques ;
- Assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction conformément au degré d'aversion aux risques défini par l'organe d'administration ;
- Evaluer la qualité du dispositif de gestion des risques ;
- Evaluer le dispositif de maîtrise et de surveillance des risques au niveau de l'établissement et du groupe ;
- Assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- Apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et de veiller à son indépendance ;
- Prendre en charge tout sujet qui lui serait confié par le Conseil d'Administration ayant trait à la gestion des risques
- La surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit ;
- L'intégrité de l'information financière diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliqués pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.

Membre*	Fonction
M. Mustapha LAHBOUBI	Président du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Khalid EL HATTAB	Membre du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
Mme Amina BENKHADRA	Membre du comité - Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines

* Au 30 Juin 2019

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers MAD)

ACTIF IFRS	2019.Juin	2018.Décembre
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	2.574.655	1.548.102
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8.678.775	5.645.059
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	7.733.274	5.036.876
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	945.501	608.183
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	380.737	1.699.348
<i>Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables</i>	34.595	1.356.217
<i>Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables</i>	346.141	343.131
Titres au coût amorti	939.190	875.674
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.592.498	2.447.826
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49.511.320	47.358.257
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	160.015	254.005
Actifs d'impôt différé	235.269	135.070
Comptes de régularisation et autres actifs	1.442.929	1.016.525
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	466.286	473.723
Immubles de placement	1.045.573	1.138.667
Immobilisations corporelles	1.894.400	1.753.627
Immobilisations incorporelles	325.757	304.569
Ecart d'acquisition	299.428	299.428
TOTAL ACTIF	70.546.832	64.949.880

VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers MAD)

	30/06/19	30/06/18
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Ecart d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

TITRES AU COUT AMORTI

(en milliers MAD)

Valeur brute	2019.Juin	2018.Décembre
Obligations, Bons du Trésor et valeurs assimilées	665.751	875.674
Titres Cotés	-	-
Titres Non cotés	665.751	875.674
Autres Titres de créance	273.439	-
Titres Cotés	-	-
Titres Non cotés	273.439	-
Juste Valeur au Bilan	939.190	875.674

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers MAD)

	2019.Juin			2018.Décembre		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	1.659.530	413.046	1.246.484	1.730.202	559.272	1.170.930
Équipement, mobilier, installations	530.766	423.871	106.895	578.885	431.480	147.406
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	974.198	433.178	541.021	663.246	227.955	435.291
TOTAL	3.164.494	1.270.094	1.894.400	2.972.333	1.218.706	1.753.627

BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers MAD)

PASSIF IFRS	2019.Juin	2018.Décembre
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	5.512	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	-	-
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6.069.843	6.798.677
Dettes envers la clientèle	40.631.030	37.052.586
Titres de créance émis	10.066.474	9.660.857
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	114.453	278.671
Passifs d'impôts différés	229.394	99.350
Compte de régularisation et autres passifs	4.399.652	1.853.274
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	429.230	437.242
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3.769.869	3.647.263
Capitaux propres	4.831.375	5.121.960
Capital et réserves liées	2.660.809	2.660.809
Réserves consolidées	2.068.774	2.093.804
<i>Réserves consolidées - Part du groupe</i>	<i>1.669.897</i>	<i>1.626.256</i>
<i>Réserves consolidées - Part des minoritaires</i>	<i>398.877</i>	<i>467.547</i>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(38.954)	(41.953)
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe</i>	<i>(38.954)</i>	<i>(41.953)</i>
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Résultat net de l'exercice	140.746	409.301
<i>Résultat net de l'exercice - Part du groupe</i>	<i>151.151</i>	<i>455.043</i>
<i>Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires</i>	<i>(10.405)</i>	<i>(45.742)</i>
TOTAL PASSIF	70.546.832	64.949.880

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

(en milliers MAD)

Libelle	2018. Décembre	Augmentation	Diminution	2019.Juin
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	7.863.700	1.630.000	1.037.600	8.456.100
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	131.320	-	38.804	92.515
Emprunts obligataires	1.033.330	-	33.330	1.000.000
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	30.542	-	23.868	6.674
Autres dettes représentées par un titre	578.811	-	120.065	458.746
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	23.154	29.284	-	52.439
Total	9.660.857	1.659.284	1.253.668	10.066.474

IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Décembre
Actifs d'impôt différé	235.269	135.070
Passifs d'impôt différé	229.394	99.350
Position nette	5.875	35.720

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers MAD)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS	2019.Juin	2018.Juin
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	1.375.940	1.296.697
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	(594.709)	(485.742)
MARGE D'INTERETS	781.232	810.955
Commissions (produits)	171.758	161.960
Commissions (charges)	(588)	(5.509)
MARGE SUR COMMISSIONS	171.170	156.452
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	200.393	48.675
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	89.644	41.087
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	110.749	7.588
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	(1.148)	26.440
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	1.021	9.584
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	(2.169)	16.856
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	434.608	394.453
Charges des autres activités	(391.014)	(318.278)
PRODUIT NET BANCAIRE	1.195.240	1.118.696
Charges générales d'exploitation	(689.580)	(622.091)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(97.648)	(65.614)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	408.012	430.992
Coût du risque de crédit	(169.533)	(111.547)
RESULTAT D'EXPLOITATION	238.479	319.444
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	7.932	15.229
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.787	96.983
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	250.198	431.656
Impôts sur les bénéfices	(109.452)	(143.850)
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	140.746	287.806
Résultats Minoritaires	(10.405)	1.367
RESULTAT NET PART DU GROUPE	151.151	289.174
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	5,7	10,9
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	5,7	10,9

VALEURS EN CAISSE

(en milliers MAD)

Valeur	2019.Juin		2018.Décembre	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	654.912	-	800.477	-
Banques centrales, ccp	1.919.744	5.512	747.625	-
Total	2.574.655	5.512	1.548.102	-

DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers MAD)

Libelle	2019.Juin	2018.Décembre
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.130.000	3.081.473
Dettes subordonnées à durée indéterminée	579.800	500.000
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	60.069	65.790
TOTAL	3.769.869	3.647.263

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers MAD)

FLUX DE TRESORERIE	30/06/2019	31/12/2018
Résultat avant impôts	250.198	734.628
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	377.127	641.647
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	152.382	105.401
+/- dotations nettes aux provisions	(9.385)	199.731
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(7.932)	(30.761)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	61.983	(47.401)
+/- Produits/charges des activités de financement	-	(19.382)
+/- autres mouvements	(17.748)	(91.341)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	556.426	757.895
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	899.399	4.281.355
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	1.123.461	(2.245.607)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(1.248.995)	(5.040.540)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1.911.698	211.426
Impôts	(99.554)	(310.552)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	2.586.009	(3.103.918)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3.392.633	(1.611.395)
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(60.429)	1.661.449
+/- flux liés aux immeubles de placement	-	(81.484)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(560.658)	(1.068.585)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(621.088)	511.380
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(395.916)	36.915
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	115.039	1.034.066
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(280.877)	1.070.981
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2.490.669	(29.033)

COMPOSITION DE LA TRESORERIE

	2019.Juin	2018.Juin
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1.679.764	1.708.797
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	1.548.102	1.333.158
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	131.662	375.639
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4.170.433	1.679.764
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	2.569.143	1.548.102
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1.601.290	131.662
Variation de la trésorerie nette	2.490.669	(29.033)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Juin
Charges de personnel	357.708	314.918
Impôts et taxes	19.451	20.556
Services extérieurs et autres charges	312.420	286.616
Charges d'exploitation	689.580	622.091

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	juil-19		déc-18		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100%	100%	100%	100%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Maghreb Titrisation	Maroc	24%	24%	24%	24%	Mise en équivalence
Maroc Leasing	Maroc	34%	34%	34%	34%	Mise en équivalence
Sofac	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
Sofassur	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
Tivoli	Maroc	89%	89%	89%	89%	Intégration globale
Umnia Bank	Maroc	40%	100%	40%	100%	Intégration globale
Ghosn Ennakhil	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Sangho	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Ajarinvest	Maroc	40%	40%	40%	40%	Mise en équivalence
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 4	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers MAD)

	Capital	Réserves liés au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2018.décembre	2.660.809	-	-	2.126.294	(41.953)	4.745.149	422.177	5.167.327
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	(307)	-	(307)	(370)	(677)
Autres mouvements	-	-	-	(44.688)	-	(44.688)	-	(44.688)
Capitaux propres corrigés au : 2018.décembre	2.660.809	-	-	2.081.299	(41.953)	4.700.154	421.808	5.121.962
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(372.510)	-	(372.510)	(23.406)	(395.916)
Resultat de l'exercice	-	-	-	151.151	-	151.151	(10.405)	140.746
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-	2.999	2.999	-	2.999
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	2.999	2.999	-	2.999
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au : 2019.juin	2.660.809	-	-	1.859.940	(38.954)	4.481.795	387.996	4.869.790
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	(38.892)	-	(38.892)	476	(38.416)
Capitaux propres corrigés : 2019.juin	2.660.809	-	-	1.821.048	(38.954)	4.442.903	388.472	4.831.375

ACTIFS FINANCIERS

(en milliers MAD)

Valeur brute	30/06/2019	31/12/2018
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8.678.775	5.645.059
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.733.274	5.036.876
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat	-	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	945.501	608.183
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	380.737	1.699.348
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	34.595	1.356.217
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	346.141	343.131
Actifs financiers au coût amorti	53.043.008	50.681.757
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.592.498	2.447.826
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49.511.320	47.358.257
Titres au coût amorti	939.190	875.674
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Décembre
A VUE	2.195.435	297.355
Comptes ordinaires	898.723	310.446
Prêts et comptes au jour le jour	1.296.712	-
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-	(13.092)
A TERME	398.381	2.151.325
Comptes et prêts à terme	351.667	614.288
Prêts subordonnés et participants	45.000	260.000
Valeurs reçues en pensions à terme	-	1.274.390
Créances rattachées	1.715	2.648
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	2.593.816	2.448.680
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1.318	855
TOTAL NET	2.592.498	2.447.825

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			2019.06	2018.12
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes ordinaires créditeurs	105	629.136	5.174.873	15.260.741	21.064.855	18.889.363
Comptes d'épargne	-	-	2.323	5.562.777	5.565.100	5.204.318
Dépôts à terme	79	1.125.686	1.851.438	10.251.049	13.228.252	9.574.062
Autres comptes créditeurs	-	565	4.589	13.320	18.474	2.668.756
Intérêts courus à payer	-	13.827	23.513	92.650	129.990	132.371
Autres dettes envers la clientèle	387	11.836	165.235	446.901	624.358	583.716
TOTAL	570	1.781.050	7.221.972	31.627.437	40.631.030	37.052.586

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			2019. Juin	2018. Décembre
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédit de trésorerie	-	138.459	5.774.869	505.502	6.418.830	5.334.170
comptes à vue débiteurs	-	56.320	2.349.030	205.852	2.611.202	1.752.982
créances commerciales sur le maroc	-	13.831	576.869	50.457	641.157	626.478
crédits à l'exportation	-	1.626	67.828	5.933	75.387	50.137
autres crédits de trésorerie	-	66.681	2.781.142	243.260	3.091.083	2.904.573
Crédits à la consommation	-	-	-	7.779.636	7.779.636	7.119.719
Crédits à l'équipement	640.379	-	3.320.624	451.708	4.412.710	4.143.820
Crédits immobiliers	-	104.127	7.390.759	17.632.014	25.126.900	25.520.904
Autres crédits	-	1.643.807	5.706	7.286	1.656.799	1.579.599
Créances acquises par affacturage	1.185.497	-	-	-	1.185.497	1.326.491
Intérêts courus à recevoir	16.280	-	15.198	77.165	108.642	94.538
Créances en souffrance	-	-	803.512	3.423.283	4.226.795	4.089.714
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-	339.580	1.676.235	2.015.815	1.858.385
sur base individuelle	-	-	339.580	1.676.235	2.015.815	1.858.385
sur base collective	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	-	-	611.326	611.326	7.686
TOTAL	1.842.155	1.886.393	16.971.086	28.200.360	49.511.320	47.358.257

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD)

DETTES	Bank AL-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établis de crédit et assimilés au Maroc	Etablis de crédit à l'étranger	2019. Juin	2018. Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	98.744	7.421	634	106.800	30.517
Valeur données en pension au jour le jour	4.460.550	299.976	-	-	4.760.526	4.810.295
à terme	4.460.550	299.976	-	-	4.760.526	4.810.295
Emprunts de trésorerie au jour le jour	-	841.310	-	-	841.310	1.400.340
à terme	-	841.310	-	-	841.310	1.400.340
Emprunts financiers	-	6.913	324.919	10.845	342.678	367.685
Autres dettes	-	1.634	10.000	-	11.634	182.552
Intérêts courus à payer	1.115	4.036	-	1.745	6.896	7.288
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4.461.665	1.252.613	342.341	13.224	6.069.843	6.798.677

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit

(en milliers MAD)

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2019	2.593.073	-	743	2.593.816
Encours Hors Bilan au 30/06/2019	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2019	578	-	740	1.318
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2019	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle

(en milliers MAD)

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2019	43.290.934	3.689.655	4.546.546	51.527.135
Encours Hors Bilan au 30/06/2019	9.261.752	31.558	204.393	9.497.703
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2019	148.752	103.675	1.674.913	1.927.341
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2019	31.943	672	55.859	88.475

Portefeuille Titres au Coût Amorti

(en milliers MAD)

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2019	939.190	-	-	939.190
Encours Hors Bilan au 30/06/2019	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2019	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2019	-	-	-	-

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI

(en milliers MAD)

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2019	380.863	-	-	380.863
Encours Hors Bilan au 30/06/2019	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2019	126	-	-	126
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2019	-	-	-	-

PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers MAD)

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
MAROC LEASING	467.206	28.044	11.699.366	(16.533)	9.538
Maghreb Titrisation	1.869	566	13.359	4.849	138
AJARINVEST	(2.789)	(4.359)	3.753	1	(1.744)
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	466.286	24.251	11.716.478	(11.683)	7.932

GOODWILL

	2018.Décembre	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2019.Juin
Valeur brute	303.628	-	-	-	303.628
Jbilet	2.000	-	-	-	2.000
Belle-vue	2.200	-	-	-	2.200
SOFAc	174.884	-	-	-	174.884
MAROC LEASING	-	-	-	-	-
SANGHO	124.543	-	-	-	124.543
Cumul des pertes de valeur	4.200	-	-	-	4.200
Jbilet	2.000	-	-	-	2.000
Belle-vue	2.200	-	-	-	2.200
Valeur nette au bilan	299.428	-	-	-	299.428

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers MAD)

Valeur brute	2018. Décembre	Impact Variation Périmètre	Acquisitions	Cessions ou retraits	2019.Juin
Valeur brute	674.133	-	54.657	1.774	727.015
Amortissement et dépréciation	369.563	-	32.571	877	401.258
NET	304.569	-	-	-	325.757

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES

COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers MAD)

	2019.06	2018.06
Résultat net	140.746	287.806
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	2.999	1.830
Ecart de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	2.999	1.830
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	143.745	289.637
part du groupe	154.150	291.004
part des minoritaires	(10.405)	(1.367)

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Décembre
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	60.717	9.124
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	961	12.673
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	224.269	147.559
Autres débiteurs et actifs divers	1.156.982	847.169
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1.442.929	1.016.525
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	5.818	9.921
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	702.365	603.418
Autres créditeurs et passifs divers	3.691.470	1.239.934
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	4.399.652	1.853.274

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

(en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Décembre
impôts courants	160.015	254.005
impôts différés	235.269	135.070
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	395.283	389.075
impôts courants	114.453	278.671
impôts différés	229.394	99.350
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	343.847	378.021

IMMEUBLES DE PLACEMENT

(en milliers MAD)

Valeur brute	Valeur brute 2018. Décembre	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2019.Juin	Juste valeur
Immeubles de placements	1.404.405	80.996	26.903	(137.803)	1.320.695	
Amort et pertes de valeurs : immeubles de placements	265.738	7.905	1.808	3.287	275.122	1.303.889
NET	1.138.667				1.045.573	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers MAD)

Libelle	2018.12	Augmentation	Diminution	2019.06
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	2.034	67	(58)	2.043
Provisions pour risques et charges	17.242	(2.390)	(1.035)	13.817
Provisions pour affaires sociales	240.547	(7.322)	(547)	232.678
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	177.419	10.568	(7.294)	180.692
TOTAL	437.242	923	(8.935)	429.230

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers MAD)

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2019.Juin
TOTAL BILAN	63.656.975	6.933.537	1.101.253	(1.144.933)	70.546.832
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF					
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	2.572.367	2.178	110	-	2.574.655
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.206.237	18	108.283	(722.040)	2.592.498
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	42.753.573	6.431.731	611.316	(285.299)	49.511.320
Immobilisations corporelles	1.445.552	122.705	326.144	-	1.894.400
Immobilisations incorporelles	295.662	30.065	29	-	325.757
ELEMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.882.288	1.463.090	191.321	(466.857)	6.069.843
Dettes envers la clientèle	38.458.201	1.755.272	499.994	(82.438)	40.631.030
Titres de créance émis	7.597.669	2.468.805	-	-	10.066.474
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.016.398	133.471	-	(380.000)	3.769.869
Capitaux propres	4.608.382	266.954	(6.430)	-	4.868.906

COMPTE DE RESULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2019.Juin
Marges d'intérêt	665.964	144.784	(29.516)	-	781.232
Marge sur commissions	142.161	47.757	(608)	(18.140)	171.170
Produit net bancaire	954.773	205.959	36.719	(2.211)	1.195.240
Résultat d'exploitation	137.307	82.139	19.034	-	238.479
Résultat net	65.088	66.302	9.356	-	140.746
Résultat net part du groupe	65.088	66.302	9.356	-	140.746

Détail des charges

Détail des charges	2019.06	2018.06
Salaires	251.085	177.074
Charges du personnel des exercices antérieurs	45	75.458
Cotisations sociales	75.782	55.880
Autres rémunérations du personnel	30.797	6.506
Total	357.708	314.918

Effectif fin de période

Effectif fin de période	2019.06	2018.06
Employés	2.032	882
Cadres	604	1.529
Total	2.636	2.411

Avantages au personnel

Montant (Provisions) au 1er Janvier 2018	(162.107)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(20.099)
Reprise pour utilisation / prestations payées	7.144
OCI	(2.357)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2018	(177.419)
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2019	(177.419)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(10.568)
Reprise pour utilisation / prestations payées	7.294
OCI	-
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 juin 2019	(180.692)

GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Juin
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	8.862	3.762
Plus value de cession	8.886	3.762
Moins value de cession	(24)	-
Titres de capitaux propres consolidés	(5.305)	-
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	(5.305)	-
Gains ou pertes sur autres actifs	230	93.221
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	3.787	96.983

MARGE D'INTÉRÊT

(en milliers MAD)

	2019.06	2018.06
Sur opérations avec les établissements de crédit	28.446	21.906
Sur opérations avec la clientèle	1.325.340	1.233.928
Intérêts courus et échus sur titres de créance	2.999	3.877
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	18.825	36.472
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	331	515
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	1.375.940	1.296.697
Sur opérations avec les établissements de crédits	55.789	26.750
Sur opérations avec la clientèle	268.127	221.894
Titres de créance	25.980	65
Titres au coût amorti	574	5.101
Sur dettes représentées par titres	171.795	184.588
Sur dettes subordonnées	-	44.184
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	-	3.161
Autres intérêts et charges assimilés	72.443	-
Charges d'intérêts	594.709	485.742
MARGE D'INTERET	781.232	810.955

MARGE SUR COMMISSIONS

(en milliers MAD)

	2019.Juin			2018.Juin		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	34.509	-	34.509	27.144	1.784	38.098
Sur opérations avec les établissements de crédit	114	-	114	(7.543)	1.784	(9.327)
Sur opérations avec la clientèle	28.838	-	28.838	42.886	-	42.886
Sur opérations sur titres	6	-	6	185	-	185
Sur opérations de change	5.551	-	5.551	4.354	-	4.354
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	137.248	588	136.661	122.079	3.724	118.354
Produits nets de gestions d'OPCVM	3.460	-	3.460	5.413	-	5.413
Produits nets sur moyens de paiement	62.769	-	62.769	50.483	-	50.483
Autres	71.020	588	70.432	66.183	3.724	62.459
Produits nets des commissions	171.758	588	171.170	161.961	5.509	156.452

ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES AU PERSONNEL

(en milliers MAD)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	30-jui-19	31-déc-18	30-jui-19	31-déc-18
Engagement net	69.623	68.802	111.069	108.617
Limitation de l'actif de retraite	-	-	-	-
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-	-
Gains/Pertes actuariels non reconnus	-	-	-	-
Actif/Provision net figurant au bilan	69.623	68.802	111.069	108.617

Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2019	31/12/2018
Sensibilité de l'engagement	-6%	-6%	-5%	-5%
Sensibilité du coût des services	-10%	-10%	-8%	-8%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	11%	11%	14%	14%

PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS

(en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Juin
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	35.909	30.017
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	(8.363)	(9.387)
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	(7.905)	(3.761)
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	398.699	363.226
Autres charges	(374.746)	(303.920)
Produits et charges des autres activités	43.594	76.174

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Juin
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(97.331)	(65.614)
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(318)	-
Total dotations	(97.648)	(65.614)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2019

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de financements et de garantie donnés	9.619.107	14.829.953
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	113.790	352.108
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	113.790	50.000
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	62.108
Engagements révocables sur produits participatifs	-	240.000
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7.661.957	8.045.487
- Crédits documentaires import	748.556	946.719
- Acceptations ou engagements de payer	114.240	-
- Ouvertures de crédit confirmés	5.436.828	5.650.885
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	100.193
- Autres engagements de financement donnés	1.362.333	1.347.690
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	843	5.405.569
- Crédits documentaires export confirmés	843	847
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	-	5.404.721
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.842.517	1.026.790
- Garanties de crédits données	771.400	1.018.036
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	720.795	-
- Autres cautions et garanties données	339.664	-
- Engagements en souffrance	10.658	8.754
Engagements de financements et de garantie reçus	7.688.047	6.999.494
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	370.000	240.000
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	370.000	240.000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2.863	520
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	2.863	520
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7.315.185	6.758.974
- Garanties de crédits	7.010.668	6.758.974
- Autres garanties reçues	304.517	-

COÛT DU RISQUE (en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Juin
Dotations aux provisions	252.670	207.915
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	261.782	158.100
Provisions pour dépréciations des titres	7	3
Provisions pour risques et charges	(9.119)	49.811
Reprises de provisions	88.690	86.684
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	87.756	84.467
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	(389)	136
Reprises des provisions pour risques et charges	1.323	2.081
Variation des provisions	163.980	121.231
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	15.520	5.806
Récupération sur prêts et créances amorties	(9.967)	(15.489)
Autres pertes	-	-
COÛT DU RISQUE	169.533	111.547

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR (en milliers MAD)

Compte de résultat	2019.06	2018.06
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	199.245	75.115
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	200.393	48.675
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	89.644	41.087
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	110.749	7.588
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	(1.148)	26.440
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	1.021	9.584
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	(2.169)	16.856

IMPOTS SUR LES BENEFICES (en milliers MAD)

	2019.Juin	2018.Juin
Charge d'impôts exigibles	99.554	153.812
Charge d'impôts différés	9.898	(9.963)
Charge d'impôt de la période	109.452	143.850

	30/06/19	30/06/18
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	242.266	416.427
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	89.638	154.078
Ecart taux mère/filiales	(1.222)	(1.698)
Effet différences permanentes	21.036	(8.531)
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-	-
Charge effective d'impôts	109.452	143.850

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ (en milliers MAD)

	2019.06	2018.06
Résultat net part du Groupe	151.151	289.174
Nombre d'actions ordinaires émises	26.608.085	26.608.085
Résultat par action de base et dilué en dh	5,7	10,9

PARTIES LIÉES (en milliers MAD)

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	(1.007.196)
Comptes de régularisation et autres actifs	(137.594)
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	(3.886)
Compte de régularisation et autres passifs	(211.753)
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	(380.000)



COOPERS AUDIT

GRUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES
CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 831 375, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 140 746.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 12 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Fidarc Grant Thornton
47, Rue Ibn Arabi - Casablanca
Tél: 0522 84 46 00 - Fax: 0522 85 05 79
Faïçal MEROUAR
Associé

COOPERS AUDIT
COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd Abdelatif Benkoudour
Abdelatif MECHATTA
Associé
Tel: 0522 84 46 00 - Fax: 0522 85 05 79

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2019

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH arrêté au 30 juin 2019 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES GENERAUX :

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse du Crédit Immobilier et Hôtelier est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Présentation générale :

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondant à des engagements de financement et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Les valeurs et sûretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance :

Les créances en souffrance sont comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur. Le poste « autres crédits » englobe les créances en souffrance déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb, classés en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.
- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50% pour les créances douteuses ;
- 100% pour les créances compromises.

Les estimations des garanties sont effectuées pour l'essentiel en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation de certains gages importants en valeur. Il est à noter que le CIH retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes / externes / Judiciaires).

Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine.

Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés. Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) leur permettant de redevenir saines.

Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque.

BILAN

ACTIF	JUI-19	DEC-18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.453.694	1.436.730
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.829.076	2.701.323
- A vue	2.091.972	480.333
- A terme	737.104	2.220.990
Créances sur la clientèle	39.989.543	38.425.153
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	7.823.973	6.654.277
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	4.735.004	4.203.798
- Crédits et financements participatifs immobiliers	24.072.676	24.674.640
- Autres crédits et financements participatifs	3.357.890	2.892.437
Créances acquises par affacturage	1.195.912	1.333.818
Titres de transaction et de placement	8.247.200	6.770.566
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	6.782.486	5.350.159
- Autres titres de créance	707.343	738.483
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	757.371	681.924
Autres actifs	1.048.301	908.306
Titres d'investissement	939.190	875.674
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	665.751	875.674
- Autres titres de créance	273.439	-
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2.039.288	2.029.187
- Participations dans les entreprises liées	1.603.649	1.593.449
- Autres titres de participation et emplois assimilés	435.639	435.739
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	380.000	260.000
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	227.945	201.290
Immobilisations corporelles	2.208.201	2.116.265
Immobilisations données en Ijara	-	-
Total de l'Actif	61.558.350	57.058.313

Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

PORTEFEUILLE DE TITRES :

Les opérations sur titres sont comptabilisées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature et en fonction de l'intention et la durée de détention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat

A leur date d'achat, les titres de placement et d'investissement sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement et d'investissement correspondent à la différence éventuelle entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe. Elles font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement est pratiqué selon la méthode actuarielle pour les bons du Trésor.

Les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Les titres de placements sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent, Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

A leur date d'achat, les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

DETTES A VUE ET A TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste abrite les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 30/06/2019 une provision pour risques généraux d'un montant de 137 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

(en milliers MAD)

PASSIF	JUI-19	DEC-18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.891.055	5.326.029
- A vue	304.817	271.621
- A terme	4.586.238	5.054.408
Dépôts de la clientèle	37.812.024	34.411.338
- Comptes à vue créditeurs	20.578.329	18.592.685
- Comptes d'épargne	5.565.125	5.204.318
- Dépôts à terme	10.812.401	9.898.813
- Autres comptes créditeurs	856.169	715.522
Titres de créance émis	7.597.669	7.650.633
- Titres de créance négociables	6.117.315	5.984.796
- Emprunts obligataires	1.006.674	1.063.872
- Autres titres de créance émis	473.679	601.965
Autres passifs	2.947.377	1.153.852
Provisions pour risques et charges	352.098	377.018
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	3.556.598	3.565.790
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.017.901	995.550
Capital	2.660.809	2.660.809
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	522.430	470.273
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	200.390	447.021
Total du passif	61.558.350	57.058.313

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2019

HORS BILAN

(en milliers MAD)

Libellé	JUI-19	DEC-18
ENGAGEMENTS DONNES	9.504.765	14.202.050
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	233.790	352.108
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7.438.272	7.417.584
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	836.176	5.405.569
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	996.526	1.026.790
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	7.008.304	6.758.974
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7.008.304	6.758.974
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers MAD)

Libellé	JUI-19	JUI-18
+ Intérêts et produits assimilés	1.123.398	1.062.880
- Intérêts et charges assimilées	491.749	401.063
MARGE D'INTERET	631.649	661.817
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	131.717	126.884
- Commissions servies	22.938	13.203
Marge sur commissions	108.780	113.680
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	90.776	41.110
+ Résultat des opérations sur titres de placement	1.899	4.666
+ Résultat des opérations de change	56.390	28.982
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	149.065	74.758
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers Autres produits bancaires	136.356	132.612
- Diverses Autres charges bancaires	38.911	34.518
PRODUIT NET BANCAIRE	986.938	948.350
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	4.447
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	11.049	4.492
- Autres charges d'exploitation non bancaire	24	-
- Charges générales d'exploitation	574.200	518.544
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	423.763	438.744
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-172.382	-101.262
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	24.929	-68.132
RESULTAT COURANT	276.310	269.351
RESULTAT NON COURANT	-17.542	79.257
- Impôts sur les résultats	58.378	116.860
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	200.390	231.748

Libellé	JUI-19	JUI-18
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	200.390	231.748
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	61.721	54.311
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	221
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	1.276	67.805
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	34.226	7.475
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	7.382	2.761
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	24	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	4.669
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	5.305	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	227.109	339.181
- Bénéfices distribués	372.513	425.729
AUTOFINANCEMENT	-145.405	-86.549

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

Libellé	JUI-19	JUI-18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.580.923	1.423.799
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	34.006	32.648
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1.069.990	991.900
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	19.402	38.332
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	114.474	111.275
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	126.166	122.530
Autres produits bancaires	216.885	127.113
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	593.985	475.449
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	30.164	24.391
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	328.589	221.754
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	132.997	154.918
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	102.236	74.386
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	986.938	948.350
Produits d'exploitation non bancaire	11.049	9.160
Charges d'exploitation non bancaire	5.329	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	574.200	518.544
Charges de personnel	280.237	248.982
Impôts et taxes	9.806	13.103
Charges externes	211.933	196.424
Autres charges générales d'exploitation	10.505	5.723
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	61.721	54.311
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	290.763	248.828
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	270.276	167.150
Pertes sur créances irrécouvrables	15.231	5.746
Autres dotations aux provisions	5.257	75.931
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	148.615	79.213
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	105.198	60.059
Récupérations sur créances amorties	7.927	11.576
Autres reprises de provisions	35.490	7.578
RESULTAT COURANT	276.310	269.351
Produits non courants	36	93.165
Charges non courantes	17.578	13.908
RESULTAT AVANT IMPOTS	258.768	348.608
Impôts sur les résultats	58.378	116.860
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	200.390	231.748

ETATS NEANTS

Code Etat	APPELATION
B08	.IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	.SUBVENTIONS,FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	.ENGAGEMENTS SUR TITRES .PASSIF EVENTUEL .DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES .DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS .DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS .TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA .IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA .TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS .ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE .COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

1 ^{er} semestre 2019	2 ^{ème} SEMESTRE 2018	1 ^{er} semestre 2018
1.580.923	2.801.115	1.423.799

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2019

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers MAD)

FLUX DE TRESORERIE	30/06/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation bancaire perçus	1.480.301	2.710.422
Récupérations sur créances amorties	7.927	21.395
Produits d'exploitation non bancaire perçus	3.703	120.265
Charges d'exploitation bancaire versées	-609.204	-1.001.235
Charges d'exploitation non bancaire versées	-17.578	-29.159
Charges générales d'exploitation versées	-512.480	-930.470
Impôts sur les résultats versés	58.378	-198.939
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	294.291	692.279
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-127.753	-353.662
Créances sur la clientèle	-1.591.559	-5.991.483
Titres de transaction et de placement	-1.476.248	-4.635.527
Autres actifs	-139.996	52.140
Titres Moudaraba et Moucharaka		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-434.974	4.551.253
Dépôts de la clientèle	3.400.686	4.632.799
Titres de créance émis	-52.964	-843.742
Autres passifs	1.793.525	24.029
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	1.370.716	-2.564.192
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1.665.007	-1.871.914
Produit des cessions d'immobilisations financières	205.700	1.747.851
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	32.997	54.538
Acquisition d'immobilisations financières	393.439	466.092
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	221.014	461.629
Intérêts perçus		
Dividendes perçus	100.226	91.341
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	275.530	966.008
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	0	1.522.461
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	372.513	425.729
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	372.513	1.096.731
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	1.016.963	190.825
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1.436.730	1.245.905
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2.453.694	1.436.730

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(en milliers MAD)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	61	61	52
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	61	61	52
TITRES NON COTES	948.141	7.432.411	778.448	-	9.158.999	7.602.825
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	7.432.411	-	-	7.432.411	6.192.537
OBLIGATIONS	28.222	-	30.007	-	58.229	103.450
AUTRES TITRES DE CREANCE	919.918	-	-	-	919.918	634.620
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	748.441	-	748.441	672.219
ICNE	1.809	15.827	9.983	-	27.618	43.363
TOTAL	949.950	7.448.237	788.430	61	9.186.678	7.646.240

RESEAU

(en nombre)

	30/06/19	31/12/18
Guichets permanents	289	281
Guichets périodiques	0	0
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	392	364
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0

COMPTES DE LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

	30/06/19	31/12/18
Comptes courants	41.276	38.794
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	28.102	27.098
Autres comptes chèques	1.089.468	911.656
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne	315.010	288.525
Comptes à terme	2.170	2.021
Bons de caisse	718	667
Autres comptes de dépôts	2.037	1.526

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers MAD)

	JUI-19	JUI-18	JUI-17
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	3.383.629	4.358.380	4.552.362
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	986.938	948.350	845.242
2- Résultat avant impôts	258.768	388.608	189.160
3- Impôts sur les résultats	58.378	116.860	44.471
4- Bénéfices distribués	372.513	425.729	372.513
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	7,53	10,15	16,74
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	16	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	280.237	248.982	235.696
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	-	140.376	5.854.842	512.110	6.507.328	5.429.770
- Comptes à vue débiteurs	-	-	2.363.684	336.016	2.699.700	1.770.823
- Créances commerciales sur le Maroc	-	4.562	636.595	-	641.157	626.478
- Crédits à l'exportation	-	-	27.213	48.174	75.387	50.137
- Autres crédits de trésorerie	-	135.814	2.827.350	127.920	3.091.084	2.982.332
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	-	1.285.563	1.285.563	1.202.628
- Crédits à la consommation	-	-	-	1.285.563	1.285.563	1.202.628
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	678.333	-	3.517.435	478.481	4.674.249	4.166.916
- Crédits à l'équipement	678.333	-	3.517.435	478.481	4.674.249	4.166.916
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	105.000	7.452.698	16.509.249	24.066.947	24.662.199
- Crédits immobiliers	-	105.000	7.452.698	16.509.249	24.066.947	24.662.199
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	1.643.807	5.706	5.330	1.654.843	1.552.606
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.185.497	-	-	-	1.185.497	1.326.491
INTERETS COURUS A RECEVOIR	16.277	-	15.195	77.151	108.623	79.064
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	370.626	1.331.780	1.702.406	1.339.296
- Créances pré-douteuses	-	-	104.662	396.493	501.155	302.915
- Créances douteuses	-	-	30.775	199.151	229.926	187.511
- Créances compromises	-	-	235.189	736.136	971.325	848.870
TOTAL	1.880.107	1.889.183	17.216.502	20.199.664	41.185.455	39.758.970

ETAT DES CREANCES

EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

(en milliers MAD)

Rubrique	30/06/19		31/12/18	
	Créance en souffrance	Provisions	Créance en souffrance	Provisions
Créances pré-douteuses	540.240	39.085	322.006	19.091
Créances douteuses	279.843	49.918	231.687	44.176
Créances compromises	2.508.357	1.537.052	2.246.588	1.397.718
TOTAL	3.328.441	1.626.055	2.800.281	1.460.985

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2019

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres (débiteur)	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-
Débiteurs divers	481.552
- Sommes dues par l'Etat	461.239
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	881
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	19.432
Valeurs et emplois divers	-
- Valeurs et emplois divers	-
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	13.251
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	65.027
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	315.810
- Produits à recevoir	259.858
- Charges constatées d'avance	55.952
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	171.860
Créances en souffrance sur opérations diverses	83.913
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	83.112
TOTAL	1.048.301

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	5.818
Dettes sur titres	1.541.077
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	775.745
- Sommes dues à l'Etat	303.618
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	29.501
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	372.752
- Sommes dues au personnel	15.714
- Fournisseurs de biens et service	34.733
- Divers autres Créditeurs	19.427
Comptes d'ajustement de hors bilan	412
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	2.194
Charges à payer et produits constatés d'avance	175.709
- Charges à payer	164.919
- Produits constatés d'avance	10.790
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	446.421
TOTAL	2.947.376

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

(en milliers MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	1.640.552	-	-
Autres titres	3.255	-	-
Hypothèques	72.619.502	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	74.263.308	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	5.186.164	-	-
Autres titres	529.906	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	5.716.070	-	-

CAPITAUX PROPRES

(en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2019
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	995.550	22.351	-	1.017.901
Réserve légale	211.359	22.351	-	233.710
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	784.192	-	-	784.192
Capital	2.660.809	-	-	2.660.809
Capital appelé	2.660.809	-	-	2.660.809
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	470.273	-470.273	522.430	522.430
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	447.021	-447.021	200.390	200.390
TOTAL GENERAL	4.573.653	-894.943	722.820	4.401.530

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

(en milliers MAD)

Capital Social:		Nombre d'actions ou de parts sociales : 26 608 085			
Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenus
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MCM	Place My Hassan B.P 408 Rabat	HOLDING	17.530.419	65,88%	65,88%
SANAD	181 Bd d'anfa, Casablanca, 20000	ASSURANCES	1.562.214	5,87%	5,87%
ATLANTA	181 Bd d'anfa, Casablanca, 20000	ASSURANCES	1.529.457	5,74%	5,74%
HOLMARCOM	20, rue Mostafa El Maâni, CP : 20080, Casablanca	HOLDING	37.149	0,14%	0,14%
RCAR	Ryad Business Center Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 - Rabat	CAISSE DE RETRAITE	1.246.608	4,69%	4,69%
DIVERS / Flottant en bourse	-	-	4.702.238	%17,67	%17,67
Total	-	-	26.608.085	100%	100%

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE

(en milliers MAD)

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
. Report à nouveau	470.273	. Réserve légale	22.351
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Résultats net de l'exercice	447.021	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	372.513
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	522.430
TOTAL A	917.294	TOTAL B	917.294

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT
Produits sur titres de placement (de propriété)	13.642
- Dividendes sur titres OPCVM	-
- Dividendes sur autres titres de propriétés	3
- Autres produits sur titres de propriété	13.639
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	100.831
- Dividendes sur titres de participation	18.060
- Dividendes sur participations liées	82.163
- Autres produits sur titres de propriété	609

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2019

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de financements et de garantie donnés	9.494.107	14.202.050
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	233.790	352.108
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	113.790	50.000
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
	120000	240.000
- Autres engagements de financement donnés	-	62.108
Engagements révocables sur produits participatifs	-	240.000
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7.427.615	7.417.584
- Crédits documentaires import	748.556	946.719
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	5.420.410	5.650.885
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
- Autres engagements de financement donnés	1.258.649	819.980
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	836.176	5.405.569
- Crédits documentaires export confirmés	836.176	847
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	-	5.404.721
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	996.526	1.026.790
- Garanties de crédits données	985.868	1.018.036
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
- Autres cautions et garanties données	-	-
- Engagements en souffrance	10.658	8.754
Engagements de financements et de garantie reçus	7.008.304	6.758.974
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	7.008.304	6.758.974
- Garanties de crédits	7.008.304	6.758.974
- Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES (en milliers MAD)

RUBRIQUE	COMMISSIONS	
	E. CREDIT	CLIENTELE
COMMISSIONS RECUES	10.701	121.018
Commissions sur fonctionnement de compte	-	19.397
Commissions sur moyens de paiement	2	62.230
Commissions sur opérations de titres	-	6
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	3.479
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	21.850
Produits sur activités de conseil et d'assistance	10.699	-
Autres produits sur prestations de service	-	8.505
Autres produits sur prestations de service	-	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	5.551
Commissions sur opérations de change billet	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	22.938
Charges sur moyens de paiement	-	22.938
Commissions sur achat et vente de titres	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN

EN MONNAIES ETRANGERES

(en milliers MAD)

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	22.022
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	883.707
Créances sur la clientèle	1.389.130
Titres détenus	-
Autres actifs	273.439
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	2.568.297
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	119.493
Dépôts de la clientèle	127.629
Autres passifs	-
TOTAL PASSIF	247.123
HORS-BILAN :	
ENGAGEMENTS DONNES	69.037
ENGAGEMENTS RECUS	-

MARGE D'INTERET

(en milliers MAD)

Libellé	30/06/2019	30/06/2018
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1.069.990	991.900
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	34.006	32.648
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	19.402	38.332
Total intérêts et produits assimilés	1.123.398	1.062.880
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	328.589	221.754
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	30.164	24.391
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	132.997	154.918
Total intérêts et charges assimilés	491.749	401.063
Marge d'intérêts	631.649	661.817

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT
Gains sur titres de transaction	130.402
Perte sur titres de transaction	39.627
Résultat sur titres de transaction	90.776
Plus-values de cession sur titres de placement	1.663
Moins-values de cession sur titres de placement	150
Résultat sur titres de placement	1.514
Produits sur engagement sur titres	-
Charges sur engagement sur titres	-
Résultat sur engagements sur titres	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-
Produits sur opérations de change	62.540
Charges sur opérations de change	599
Résultat sur opérations de change	61.941

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en milliers MAD)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1.300.663	82.184	421.115	87.471	140.804	2.032.238
Créances sur la clientèle	3.570.166	1.540.610	9.563.160	8.251.566	13.248.537	36.174.039
Titres de créance	-	30.095	-	495.912	450.585	976.593
Créances subordonnées	-	-	-	380.000	-	380.000
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4.870.829	1.652.890	9.984.275	9.214.949	13.839.926	39.562.869
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.490.265	-	29.715	29.715	33.683	4.583.378
Dettes envers la clientèle	2.446.095	2.131.439	6.283.478	452.750	-	11.313.762
Titres de créance émis	1.180.060	11.318	2.442.378	3.849.789	-	7.483.546
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	3.500.000	3.500.000
TOTAL	8.116.420	2.142.758	8.755.572	4.332.254	3.533.683	26.880.686

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2019

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT
Charges de personnel	280.236
Salaires et appointements	161.592
Primes et Gratifications	34.496
Autres rémunérations du personnel	26.704
Charges d'assurances sociales	30.840
Charges de retraite	18.029
Charges de formation	5.368
Autres charges de personnel	3.207
Impôts et taxes	9.806
Taxe urbaine et taxe d'édilité	1.642
Patente	4.925
Taxes locales	-
Droits d'enregistrement	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-
Taxes sur les véhicules	40
Autres impôts et taxes, droits assimilés	3.199
Charges extérieures	90.033
Loyers de crédit-bail	14.384
Loyers de location simple	16.713
Frais d'entretien et de réparation	31.429
Rémunération du personnel intérimaire	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	16.837
Primes d'assurance	3.118
Frais d'actes et de contentieux	796
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	6.756
Transport et déplacement	121.900
Transport et déplacement	15.752
Mission et réception	765
Publicité, publication et relations publiques	33.966
Frais postaux & de télécommunication	20.808
Frais de recherche et de documentation	2.167
Frais de conseil et d'assemblée	-
Dons et cotisations	5.820
Fournitures de bureau et imprimés	5.004
Autres charges externes	37.618
Autres charges d'exploitation	10.505
Frais préliminaires	3.260
Frais d'acquisition d'immobilisation	2.318
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	1.822
Pénalités et délits	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-
Dons libéralités et lots	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	120
Diverses autres charges générales d'exploitation	2.985
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	61.721
Immobilisations incorporelles d'exploitation	15.759
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	40.750
Immobilisations corporelles hors exploitation	5.212
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-

OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

(en milliers MAD)

Libellé	Opérations de couverture	Opérations de opérations
Opérations de change à terme	765.265	-
Devises à recevoir	289.794	-
Dirhams à livrer	185.051	-
Devises à livrer	197.076	-
Dirhams à recevoir	93.344	-
Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT
Autres produits bancaires	22.279
Divers autres produits bancaires	21.882
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-
Produits des exercices antérieurs	-
Divers autres produits bancaires	21.882
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	397
Autres charges bancaires	40.258
Divers charges sur titres de propriété	-
Frais d'émission des emprunts	-
Autres charges sur opérations sur titres	-
Autres sur prestations de services	1.336
Divers autres charges bancaires	38.911
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	31.466
Produits rétrocédés	-
Charges des exercices antérieurs	4
Divers autres charges bancaires	7.441
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	11
Produits d'exploitation non bancaires	11.050
Produits sur valeurs et emplois assimilés	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	7.382
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-
Produits accessoires	1.566
Subventions reçues	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	2.102
Charges d'exploitation non bancaires	5.329
Charges sur valeurs et emplois assimilés	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	5.305
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	24
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	270.276
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	270.209
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	67
Pertes sur créances irrécouvrables	15.231
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	14.925
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	306
Autres dotations aux provisions	5.256
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	5.256
Dotations aux provisions réglementées	-
Dotations aux autres provisions	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance	105.198
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	105.140
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	58
Récupération sur créances amorties	7.927
Autres reprises de provisions	35.490
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	5.305
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-
Reprises de provisions pour autres risques et charges	30.185
Reprises de provisions réglementées	-
Reprises de provisions	-
Produits non courants	36
Reprises non courantes des amortissements	-
Reprises non courantes des provisions	-
Autres produits non courants	36
Charges non courantes	17.578
Dotations non courantes aux amortissements	-
Dotations non courantes aux provisions	-
Autres charges non courantes	17.578

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

(en milliers MAD)

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	30/06/19	31/12/18	30/06/19	31/12/18
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	33	32	6.633.934	6.155.001
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2019

TITRES DE CREANCES EMIS (y compris les dettes subordonnés)

(en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	DATE EMISSION	TX %	DURÉE (ANS)	MODE REMBOURSEMENT	TVA O/N	Dernière échéance	Jours	ECH FINALE	MONTANT EMIS	MONTANT NON AMORTI	IC NE	MT NON AMORTI + IC NE
Obligations ordinaires non garanties	08/05/2012	4,50	10	InFine	0	08/05/2019		08/05/2022	385.000	385.000,00	1.865	386.865
Obligations ordinaires non garanties	2012/05/08	5,30	10	InFine	0	08/05/2019		08/05/2022	615.000	615.000,00	4.809	619.809
Obligations subordonnées	09/01/2015	3,70	10	InFine	0	09/01/2019		09/01/2025	320.200	320.200,00	5.693	325.893
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	10	InFine	0	09/01/2019		09/01/2025	679.800	679.800,00	15.305	695.105
Obligations subordonnées	15/12/2016	2,97	10	InFine	0	15/12/2018		15/12/2026	960.600	960.600,00	16.642	977.242
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	10	InFine	0	15/12/2018		15/12/2026	39.400	39.400,00	816	40.216
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,99	10	InFine	0	18/05/2019		18/05/2028	500.000	500.000,00	1.815	501.815
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	10	InFine	0	18/05/2019		18/05/2028	500.000	500.000,00	2.416	502.416
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,10	10	InFine	0	-		Perpétuelle	350.000	350.000,00	9.173	359.173
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	10	InFine	0	-		Perpétuelle	150.000	150.000,00	4.737	154.737
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4.500.000	4.500.000	63.272	4.563.272
BHBM	21/07/2001	6,89	18	Annuité constante	N	21/07/2018		21/07/2019	116.400	10.740	699	11.439
BHBM	23/10/2001	7,04	18	Annuité constante	N	23/10/2018		23/10/2019	100.000	9.314	451	9.765
BHBM	24/10/2001	7,04	18	Annuité constante	N	24/10/2018		24/10/2019	150.000	13.971	674	14.645
BHBM	20/11/2001	6,89	18	Annuité constante	N	20/11/2018		20/11/2019	400	37	2	38
BHBM	26/11/2001	6,89	18	Annuité constante	N	26/11/2018		26/11/2019	295.800	27.293	1.118	28.411
BHBM	31/12/2001	7,15	18	Annuité constante	N	31/12/2018		31/12/2019	210.000	14.068	502	14.569
BHBM	11/02/2002	7,16	18	Annuité constante	N	11/02/2019		11/02/2020	210.000	14.077	387	14.463
BHBM	27/04/2002	7,13	18	Annuité constante	N	27/04/2019		27/04/2020	320	30	0	30
BHBM	30/04/2002	7,13	18	Annuité constante	N	30/04/2019		30/04/2020	178.240	16.696	202	16.897
BHBM	28/05/2002	7,10	18	Annuité constante	N	28/05/2019		28/05/2020	58.400	5.460	36	5.496
BHBM	02/09/2002	6,94	18	Annuité constante	N	02/09/2018		02/09/2020	130.770	23.422	1.345	24.767
BHBM	17/01/2004	5,89	18	Annuité constante	N	17/01/2019		17/01/2022	160.000	24.533	653	25.187
BHBM	20/01/2004	5,83	18	Annuité constante	N	20/01/2019		20/01/2022	381.400	93.257	2.413	95.670
BHBM	10/04/2004	5,83	18	Annuité constante	N	10/04/2019		10/04/2022	250.000	36.675	479	37.154
BHBM	13/03/2005	5,49	18	Annuité constante	N	13/03/2019		13/03/2023	370.000	77.878	1.285	79.163
BHBM	13/07/2005	5,31	18	Annuité constante	N	13/07/2018		13/07/2023	242.700	91.295	4.688	95.984
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME									2.854.430	458.746	14.933	473.679
CDN	03/11/2014	3,91	5	InFine	0	03/11/2018		03/11/2019	300.000	300.000	7.713	307.713
CDN	19/02/2015	3,48	5	InFine	0	19/02/2019		19/02/2020	118.000	118.000	1.485	119.485
CDN	22/05/2015	3,80	5	InFine	0	22/05/2019		22/05/2020	348.100	348.100	1.446	349.546
CDN	20/01/2017	3,15	4	InFine	0	20/01/2019		20/01/2021	30.000	30.000	419	30.419
CDN	20/01/2017	3,30	5	InFine	0	20/01/2019		20/01/2022	30.000	30.000	439	30.439
CDN	23/01/2017	3,00	3	InFine	0	23/01/2019		23/01/2020	15.000	15.000	196	15.196
CDN	25/04/2017	3,30	5	InFine	0	25/04/2019		25/04/2022	600.000	600.000	3.625	603.625
CDN	05/05/2017	3,33	5	InFine	0	05/05/2019		05/05/2022	300.000	300.000	1.556	301.556
CDN	25/05/2017	3,10	4	InFine	0	25/05/2019		25/05/2021	300.000	300.000	940	300.940
CDN	30/06/2017	3,15	4	InFine	0	30/06/2019		30/06/2021	420.000	420.000	36	420.036
CDN	31/07/2017	2,85	2	InFine	0	31/07/2018		31/07/2019	1.152.900	1.152.900	30.157	1.183.057
CDN	28/09/2017	3,30	5	InFine	0	28/09/2018		28/09/2022	605.000	605.000	15.097	620.097
CDN	13/11/2017	2,70	2	InFine	0	13/11/2018		13/11/2019	493.800	493.800	8.401	502.201
CDN	13/11/2017	2,85	3	InFine	0	13/11/2018		13/11/2020	312.000	312.000	5.603	317.603
CDN	30/05/2019	2,40	0,5	InFine	0	-		28/11/2019	161.400	161.400	344	161.744
CDN	30/05/2019	2,50	1	InFine	0	-		28/05/2020	838.600	838.600	1.864	840.464
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									6.024.800	6.024.800	79.321	6.104.121
TOTAL GENERAL									13.379.230	10.983.546	157.527	11.141.073

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Operations comptables de l'exercice	Declarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
	1	2	3	
A. TVA collecté	191.229	124.417	120.886	194.760
B. TVA à récupérer	19.877	61.572	68.536	12.913
Sur charges	12.812	50.485	54.716	8.581
Sur immobilisations	7.065	11.087	13.820	4.332
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	171.352	62.845	52.350	181.847

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(en milliers MAD)

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE			
- Activité bancaire	986.938	423.763	258.768
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	986.938	423.763	258.768
2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
- MAROC	986.938	423.763	258.768
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	986.938	423.763	258.768

COMPTES SOCIAUX
SITUATION DES PARTICIPATIONS

(en milliers MAD)

Titre	Capital Social	VN	Actions détenus en nombre	Actions détenus en %	Situation au 30 juin 2019			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES			5.239.031		1.653.550		1.603.550		1.280.234	74.593	82.163
* MAROCLEASING	277.677	100	944.417	34,01%	519.341	-	519.341	31/12/18	469.375	72.141	15.111
* SOFAC	193.200	100	1.281.010	66,30%	454.861	-	454.861	31/12/18	377.324	105.241	46.052
* MAGHREB TITRISATION	5.000	100	12.167	24,33%	1.217	-	1.217	31/12/18	7.703	-378	-
* LE TIVOLI	44.462	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/18	15.149	-4.266	-
*HMST (EX NATHALIE)	100	100	1.000	100,00%	100	-	100	31/12/18	-16.190	-376	-
* CIH COURTAGE	1.000	100	10.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/18	22.054	21.005	21.000
* PALM-BAY	100.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	10.000	-	-	-	-	-
* RHOSN ENNAKHIL	400	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/18	-48	-448	-
* RHOSN ENNAKHILDOTATION DIVERSES	-	-	-	-	55.293	-	55.293	-	-	-	-
*UMNIA	600.000	100	2.400.000	40,00%	240.000	-	240.000	31/12/18	394.944	-124.239	-
*SANGHO	494	100	4.940	1,00	253.831	-	253.831	31/12/18	9.922	5.915	-
*LANA CASH	10.000	100	99.994	1,00	9.999	-	9.999	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS			6.301.975		581.881	146.143	435.738				18.063
* DAR AD-DAMANE	75.000	250	2.000	0,67%	500	-	500	-	-	-	-
* FONDS DE GARANTIE DE DAR DAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
* SBVC casablanca	387.518	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/17	452.574	28.253	-
* ATLANTA	601.904	10	6.019.844	10,00%	409.372	-	409.372	31/12/18	966.995	221.006	18.063
* INTERBANK	11.500	100	6.899	6,00%	690	-	690	31/12/14	12.489	140	-
* CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98.200	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/16	182.731	83.632	-
* MAROCCLEAR	100.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/17	116.876	8.438	-
* SIDETSA	6.100	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
* SMIT	100.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/14	216.548	-4.961	-
* SUD LUXE	300	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
* SIDI IFNI	100	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
* NEW SALAM	215.000	100	-	65,12%	140.000	140.000	-	-	-	-	-
* SICOPAR	37.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-
* IDMAJ SAKAN	20.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/14	48.314	3.014	-
* IMEG C/C	2.100	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
* SED FES	10.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
* SGFG	1.000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/17	2.423	852	-
* L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE (siège GPBM)	19.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/14	21.519	216	-
* ADER-FES	35.000	100	1	0,00%	-	-	-	-	-	-	-
*AJARINVEST	7.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/18	7.230	-4.451	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			12.460.012		2.235.431	196.143	2.039.288				100.226

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (Risques > 10% FP)

(en milliers MAD)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
5	4.343	3.910	20	413	4.339

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD)

DETTE	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	76.571	6.543	83.114	90.604	
VALEURS DONNÉES EN PENSION	4.460.550	-	-	-	4.460.550	4.610.334	
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-	
- à terme	4.460.550	-	-	-	4.460.550	4.610.334	
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	286.965	
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-	
- à terme	-	-	-	-	-	286.965	
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	118.861	3.967	122.828	153.320	
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-	
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-	
- Salam	-	-	-	-	-	-	
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	-	221.703	-	221.703	181.017	
INTERETS COURUS A PAYER	1.115	-	1.745	-	2.860	3.789	
TOTAL	4.461.665	-	418.879	10.510	4.891.055	5.326.029	

DETTES SUBORDONNÉES

(en milliers MAD)

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Ets. de crédit & Assim.	Apparentés			30/06/2019	31/12/2018
				Eses financières	Eses non financières	Autres apparentés		
Dettes subordonnées	3.500.000	-	3.500.000	-	-	-	3.500.000	3.565.790
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	500.000	-	500.000	-	-	-	500.000	500.000
Titres subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400.000	-	400.000	-	-	-	400.000	400.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	100.000	-	100.000	-	-	-	100.000	100.000
Intérêts courus à payer	56.598	-	56.598	-	-	-	56.598	65.790

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2019

CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

Rubriques	Montant global	Ets. De cred. & Assim.	Apparentes			Exercice 2019	Exercice 2018
			Eses financière	Eses non financière	Autres apparentes		
Créances subordonnées	380.000	380.000	-	-	-	380.000	260.000
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	380.000	380.000	-	-	-	380.000	260.000
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
ICNE	-	-	-	-	-	-	19

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

- . Date de clôture (1) 30 JUIN 2019
- . Date d'établissement des états de synthèse (2) JUILLET 2019
- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
- (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables
	Néant
	Défavorables
	Néant

TABLEAU DE PASSAGE RC AU RF

(en milliers MAD)

Résultat Brut Avant Impôt		258.768
Réintégrations	A+B	27.256
Pénalités et majorations fiscales		1.574
Charges sur exercices antérieurs		491
A Total réintégrations 1		2.065
Dotations PRG		18.470
Impôt contribution cohésion sociale		6.721
B Total réintégrations 2 provisions autres que CES		25.191
Déductions	C+D	128.246
Produits des participations		100.226
Autres revenus titres de propriétés activité portefeuille		
C Total déductions 1		100.226
Reprises provisions sur CES		28.021
Reprises sur PRG		
D Total déductions 2		28.021
Résultat Brut Fiscal	I+II-III	157.778
Reports Déficitaires antérieurs		
Amortissements fiscalement différés		
Déficit exploitation reportable		
Résultat Net Fiscal	IV-V	157.778
IS Brut avant imputation credit CM	VI*%IS	
Credit Cotisation minimale		
IS de l'exercice	VII-VIII	58.378
Résultat Net	I-IX	200.390

PROVISIONS

(en milliers MAD)

PROVISIONS	Stock au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Stock au 30/06/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1.809.482	270.221	110.842	-	1.968.762
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (y compris FP)	20	-	-	-	20
Créances sur la clientèle (y compris FP)	1.460.983	270.209	105.140	-	1.626.055
Titres de placement et d'investissement (y compris certificats de Sukuk)	673	12	397	-	287
Titres de participation et emplois assimilés	201.447	-	5.305	-	196.042
Dépôts d'investissements placés	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-	-
Autres actifs	146.378	-	-	-	146.378
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	377.018	5.323	30.243	-	352.098
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	2.035	67	58	-	2.044
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	165.014	1.276	28.921	-	137.370
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (y compris provisions pour risques sur Moudaraba)	209.970	3.980	1.264	-	212.684
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	2.186.500	275.544	141.085	-	2.320.860

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

COOPERS AUDIT

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH) ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2019

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 7 958 128, dont un bénéfice net de KMAD 200 390, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 12 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance
Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT
COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd ABANCA
Abdelaziz ALMECHATI
Associé